

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE QUARTIERS
AN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 OCTOBRE 2008

DELIBERATION

OBJET : aide aux projets jeunes

Rapporteur : Evelyne METAYER

Cette commission était réunie pour examiner deux projets :

- ✓ Un chantier de solidarité internationale aux Philippines
- ✓ Un projet d'éco-village au Mali.

1) Le chantier de solidarité internationale aux Philippines :

Cinq jeunes participent à ce projet présenté par une jeune ploemeuroise de vingt ans. Le projet est en réalité porté par ASMAE (association soeur Emmanuelle) en partenariat avec IDEA aux Philippines (International Deaf Education Association) qui vise à éduquer des enfants sourds et aider à l'insertion des jeunes et adultes sourds en proposant des formations et emplois.

Le projet présenté comporte deux volets :

a) Le chantier :

Pour permettre la vente des produits réalisés pendant les différents apprentissages proposés aux sourds par IDEA, les cinq jeunes vont participer à la construction d'un bâtiment. Les étudiants sourds participeront aux travaux avec eux mettant ainsi en pratique leur formation (peinture, ameublement, électricité, plomberie, soudure...).

b) Les animations :

Deux jours par semaine étant libres, les cinq jeunes proposeront des animations aux enfants.

Avis de la commission : la présentation écrite avait soulevé de nombreuses questions qui n'ont pas trouvé réponse dans la présentation orale. Il apparaît cependant que la partie du projet concernant les animations proposées aux enfants est une véritable initiative du groupe.

Par conséquent, la commission propose une aide financière qui correspond aux charges estimées par ces animations soient 200, 00 € sur les 450, 00 € demandés.

2) Le projet d'éco-village au Mali :

Ce projet en plusieurs volets concerne dix-huit jeunes en 2008 dont trois jeunes ploemeurois. Il est porté par l'association « La concession solidaire » qui a pour but de faire découvrir la richesse de la culture et les traditions africaines et de favoriser les

rencontres avec les populations locales notamment dans la commune de Nara, en s'inscrivant dans une logique de développement durable.

Présenté par 2 jeunes ploemeurois, il apparaît que même si les jeunes ne sont pas à l'origine du projet, leur volonté d'engagement, leur motivation et leur investissement sont bien réels : des rencontres régulières leur permettent d'échanger sur le projet, de monter et mener des actions d'autofinancement. Il apparaît également que le projet se situe sur du long terme : il existe depuis plusieurs années et se projette dans le temps toujours ouvert à d'autres jeunes.

L'équipe partira du 13 au 31 juillet poursuivre le travail engagé par le groupe qui y a travaillé en février 2008 et dont un jeune ploemeurois faisait partie.

Le travail consiste en la construction de *deux cases bambaras* en briques d'argile : ils ont appris les techniques traditionnelles avec des artisans locaux.

→ L'éco-village poursuit deux objectifs :

- x Fédérer les jeunes occidentaux, les jeunes maliens et les intervenants africains autour d'un projet commun qui aboutira à un partenariat constructif dans lequel chaque partie apporte quelque chose à l'autre.
- x Entrer dans un processus de développement durable afin que l'éco-village accueille par la suite des groupes de voyageurs désirant vivre à la manière africaine dans le cadre d'un tourisme solidaire.

Avis de la commission : au regard de l'esprit du projet (durabilité) et de ses finalités, de la qualité de présentation, des retours envisagés, *la commission propose d'aider le projet à hauteur de 700, 00 € sur les 700, 00 € demandés par le groupe de juillet.*

La commission propose également d'attribuer une aide de 100, 00 € au groupe de février dont un Ploemeurois faisait partie. En effet, bien que n'ayant pas joué le jeu de la présentation orale du projet, il s'y est investi et sera présent sur les retours.

Compte tenu du niveau de la participation financière des familles au projet, le bureau municipal a suggéré de réduire l'aide pour le second projet à 400 € pour le groupe de juillet.

Les retours des projets doivent être présentés au public avec une information dans la presse.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «sport, jeunesse, enfance, santé et prévention sécurité» et «finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier», après en avoir délibéré,

- PREND ACTE du versement d'une aide de 200 € au projet de solidarité internationale aux Philippines, d'une aide de 100 € pour le projet d'éco-village au Mali de février et de 400 € pour le groupe de juillet.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'adjointe déléguée à l'enfance et la jeunesse

Évelyne METAYER